

Questions orales

la Justice se sont occupés de l'affaire comme il était normal que le fassent les conseillers juridiques du gouvernement et de la GRC.

LA RÉACTION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, pourquoi hier encore le ministre a-t-il dit que les hauts fonctionnaires étaient intervenus à la demande de Queen's Park?

L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président. . .

M. Simmons: Prenez une grande respiration, Doug.

M. Lewis: L'aide-mémoire, qui a été rendu public, dit un peu plus loin que la GRC a consulté les fonctionnaires de la province de l'Ontario pour savoir quelles accusations il y avait lieu de porter. Il a alors été convenu qu'il devait y avoir des consultations sur certains points entre les fonctionnaires de la province de l'Ontario et le ministre de la Justice.

Des voix: Bravo!

* * *

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

ON DEMANDE QUE LA LOI SOIT MODIFIÉE—LES HANDICAPÉS

M. Geoff Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Il y a plusieurs centaines de Canadiens qui, après avoir cotisé au Régime de pensions du Canada et ensuite quitté leur emploi en raison d'une incapacité antérieure, se font refuser des prestations d'invalidité parce qu'ils n'ont pas satisfait au critère de la situation récente.

Le ministre envisagera-t-il de modifier la loi pour que ces invalides dignes de compassion et démunis reçoivent les prestations auxquelles ils ont droit, même s'ils n'ont pas satisfait à ce critère?

En d'autres mots, ces retards sont dus en partie à l'invalidité même qui les a forcés à quitter leur emploi. Le ministre aurait-il l'obligeance de nous dire s'il peut corriger la situation?

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je sais que le député se préoccupe depuis longtemps de cette question. Il a présenté une motion actuellement inscrite au *Feuilleton* où l'on demande au gouvernement d'envisager la

possibilité de modifier le Régime de pensions du Canada dans ce sens.

A l'heure actuelle, le gouvernement n'a pas l'intention de modifier le régime. Toutefois, si l'occasion se présente, nous tiendrons sûrement compte des recommandations du député.

* * *

[Français]

LES ENTENTES FÉDÉRALES-PROVINCIALES

ON DEMANDE AU VICE-PREMIER MINISTRE DE CONFIRMER L'EXISTENCE DE CERTAINES COUPURES

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Le ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie accuse le gouvernement du Québec des délais inexcusables pour la mise en marche des ententes Canada-Québec. Par ce geste, le ministre essaie de cacher les coupures qu'il a faites dans le budget du développement régional.

J'ai en mains, monsieur le Président, une lettre du 2 mai que le ministre adressait au ministre Gil Rémillard, dans laquelle il annonce qu'il y aura des coupures de 470 millions de dollars dans les programmes auxiliaires des ententes Canada-Québec.

Est-ce que le vice-premier ministre peut nous confirmer ces coupures au montant d'environ 470 millions de dollars?

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, nous avons trois programmes dans l'Entente et nous espérons que le gouvernement de la province de Québec présente ces programmes dans les plus brefs délais. Nous attendons!

ON INSISTE AUPRÈS DU GOUVERNEMENT

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard): Monsieur le Président, j'ai avec moi une lettre datée du 2 mai, dans laquelle le ministre confirme justement qu'il a dû abandonner. . . qu'il n'y aura pas de fonds pour les ententes auxiliaires qui auraient pris effet le 31 mars 1990, et qui auraient seulement mis un montant de 274 millions de dollars au lieu de 745 millions. Cela fait une différence de 470 millions, monsieur le Président. J'aimerais que le gouvernement confirme cette coupure aujourd'hui, au lieu d'accuser le gouvernement du Québec. C'est le gouvernement d'Ottawa qui coupe et non pas le gouvernement du Québec.